



REGISSEUR SUPPLEANT DE RECETTES DES CONSERVATOIRES (H/F)
Facturation & Encaissements
(Remplacement)

Positionnement

Vous êtes placé sous l'autorité du régisseur titulaire de la régie centrale des conservatoires.

Missions principales

- Régisseur suppléant, vous êtes en charge (en complément du régisseur titulaire ou en son absence) :
 - de la régie de recettes liée :
 - aux scolarités des 7 conservatoires
 - aux locations d'instruments de musique des 7 conservatoires
 - du suivi des différents modes de paiement (en ligne, prélèvement automatique, Carte Bancaire, chèque ou espèces)
 - des engagements de recettes
 - du suivi des rejets des paiements
 - du suivi de la gestion des impayés

- Vous êtes le lien auprès des usagers, sur les missions confiées :
 - information et accueil (physique et téléphonique) pour le public n'utilisant pas la plateforme
 - recueil (dématérialisé ou non) des documents des usagers, permettant la facturation
 - calcul des quotients familiaux lorsque ceux-ci ne sont pas fournis via une attestation CAF
 - rédaction des courriers et courriels de réponse aux éventuelles sollicitations des usagers, avec le discernement adapté

- Vous assurez également sur le logiciel I. muse et dans le cadre des missions confiées :
 - la facturation aux familles (calcul du tarif, affectation informatique des tarifs aux élèves et transmission des factures aux usagers)
 - une veille sur les dysfonctionnements du logiciel

Contraintes spécifiques liées au poste

Les congés sont à prendre à l'occasion des vacances scolaires, en coordination avec le régisseur titulaire afin de permettre une continuité du service public.

Aptitudes et Compétences

Connaissances en matière de finances publiques et de comptabilité et idéalement des logiciels I. muse, Cyril Finances et Elise
Bon relationnel (familles, trésorerie principale, prestataire informatique, réseau des conservatoires...) et discrétion
Rigueur exigée du fait de la responsabilité de la régie

Profil

Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux ou adjoints administratifs